Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-213500937-20251215-DEL_2025_214-DE

VILLE DE
Dinard

PÔLE PILOTAGE
Direction générale des services

Date de la convocation : 9 décembre 2025
Nombre de membres en exercice : 33

CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze du mois de décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de DINARD, dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Arnaud SALMON, Maire.

Présents : Mmes Marie-Claire MERVIN, Martine GUÉNÉGANT, M Christian FONTAINE, Mme Muriel BEZIEL, M Vincent REMY, Mme Catherine CABOT, M Philippe BECAN, Mme Mirella JEAN DE DIEU, MM Frédéric SOHIER, Kevin STEINBACHER, Christian CHAUFOUR, Mmes Laure ZATORSCHI, Guenhaëlle VEDIE, MM Thierry DE LA FOURNIERE, Jean-Patrick GUIBOUT, Mme Michèle ARMANDARY, MM Eric DYEVRE, Marc LE GUIFFANT, Yannick LOISANCE, Mme Nolwenn GUILLOU, M Bruno DESLANDES, Mmes Catherine GUGUEN-GRACIE, Claudia GAUVIN, M Fabrice LE TOQUIN, Mme Annick PORTES, M Jean-Louis VERGNE, Mme Claude BENEZIT et M Eric GARNIER.

Absents représentés :
- M Joyce DOUMENGE donne pouvoir à Mme Marie-Claire MERVIN
- Mme Eva HELAINE donne pouvoir à Mme Catherine CABOT
- Mme Marion VATAR donne pouvoir à Mme Muriel BEZIEL
- Mme Valérie SIMON donne pouvoir à M Frédéric SOHIER

Monsieur Eric DYEVRE est nommé secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

Affaire inscrite à l'ordre du jour

FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES

DELIBERATION N°2025/214 – COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE – SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2025 – ORDRE CHRONOLOGIQUE

Présents : 29 **Représentés** : 04 **Votants** : 33

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-213500937-20251215-DEL_2025_214-DE

VU l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

VU la délibération N°2020-072 en date du 27 juillet 2020, par laquelle le conseil municipal a donné délégation au Maire et à l'adjoint en charge de la compétence, dans le cadre de l'application des dispositions de l'article L 2122-18 du CGCT, pour accomplir les actes prévus à l'article L. 2122-22 du CGCT ;

VU la délibération N°2020-145 en date du 9 novembre 2020 complétant la délibération précitée par l'ajout de l'alinéa 26° en matière de demandes de subventions ;

VU la délibération N°2021-100 en date du 5 juillet 2021 complétant la délibération du 27 juillet 2020 précitée par la modification de l'alinéa 4° en matière de passation des marchés et accords-cadres et l'ajout de l'alinéa 27° en matière d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux ;

VU la délibération N°2023-036 en date du 13 avril 2023 relative à la modification des délégations du Conseil municipal au Maire, notamment l'alinéa 4°, en matière de passation des marchés et accords-cadres (augmentation des seuils de la délégation),

CONSIDERANT que le Maire rend compte à l'assemblée de ses propres décisions prises, dont la liste figure ci-après :

N° et date de rédaction	OBJET	MONTANT (Dépense = D ou recette = R)
2025/288 (7 octobre)	Convention tripartite ENT (Espace Numérique de Travail) entre la Commune, la Région Académique Bretagne et la société Beynelu pour le déploiement et l'utilisation de l'espace numérique de travail dans les écoles publiques dinardaises	D : 806,40 € T.T.C. par école (Abonnement de 36 mois)
2025/316 (30 octobre)	Fongibilité des crédits	Voir décision jointe
2025/319 (5 novembre)	Avenant N°1 au marché de travaux de requalification de l'avenue Edouard VII – Lot N°2 – Espaces verts et mobiliers urbains – Modifications d'aménagement paysager et insertion de nouveaux prix	Montant de l'avenant N°1 (moins-value) : - 13 226,32 € H.T.
2025/320 (6 novembre)	Avenant N°1 à la convention initiale de mise à disposition d'un local pour l'exploitation d'un commerce digue du Prieuré – S.A.R.L. HSJE (Le Carthagène) – Prolongation de la période d'occupation jusqu'au 31 décembre 2034 et demande de présentation annuelle de factures acquittées (investissements et travaux)	
2025/322 (13 novembre)	Achat de bouchons thermo-moulés (Protection auditive) – Entreprise SAFETY OUEST	Sur présentation de la facture pour service fait
2025/329 (17 novembre)	Avenant N°1 au marché de travaux d'aménagement des espaces extérieurs aux abords de la résidence autonomie Dupuy – Travaux supplémentaires – Insertion d'un nouveau prix	Montant de l'avenant N°1 (plus-value) + 1 157,75 € H.T.
2025/330 (17 novembre)	Avenant N°2 au marché de mission de diagnostic patrimonial sanitaire et technique en vue de la restauration de la Villa Roches Brunes et de son jardin – Prolongation de la durée du marché	Pas d'incidence financière

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-213500937-20251215-DEL_2025_214-DE

2025/334 (18 novembre)	Approbation de l'offre relative à l'acquisition d'un la[illegible] haute pression eau chaude pour le service garag[illegible] Entreprise « Auto Omnia Industrie »	D : [illegible]
2025/336 (20 novembre)	Avenant N°1 au marché de désamiantage et démolition de tribunes et location de modulaires – Lot N°2 – Location de bâtiments modulaires pour le service des sports – Prolongation de la durée du contrat de location – Entreprise COUGNAUD	Montant de l'avenant N°1 (plus-value) + 3 225,67 € H.T.
2025/337 (24 novembre)	Déclaration d'infructuosité du lot N°2 – Plage du Prieuré – Restauration rapide – Boissons à emporter et à consommer sur place – Glaces (avec terrasse autorisée) – Désistement du candidat seul à avoir déposé une offre	
2025/338 (25 novembre)	Avenant N°1 au marché de fournitures pour les trousses de secours – Prix nouveaux et mise à jour du bordereau de prix	Pas d'incidence financière
2025/340 (26 novembre)	Défense des intérêts de la Commune par Maître LE DERF – Requête présentée au TA de Rennes par Madame G. demandant l'annulation de l'arrêté du Maire du 23 juin 2025 accordant un permis de construire à M et Mme G., autorisant la démolition partielle, l'extension et la surélévation d'une maison d'habitation sur la parcelle sise 20, rue du Clos du Roy	Dépenses non connues à ce jour
2025/352 (4 décembre)	Attribution du lot N°2 (charpente – Métallerie – Platelage) et à la déclaration sans suite des lots 1 et 3 du marché de « Travaux de réfection complète de la coursive d'accès extérieur à la salle Paul Valéry du Palais des Arts et du Festival	D : Lot N°2 : 79 289,83 € T.T.C.

Acte est donné au Maire de cette communication.

Pour extrait du registre des délibérations du conseil municipal.

A DINARD, le 16 décembre 2025

Le secrétaire de séance

Eric DYEVRE

MAIRIE DE DINARD Ille-et-Vilaine

Le Maire

Arnaud SALMON

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Conformément aux dispositions de l'article L 2131-1 du C.G.C.T., le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, celle-ci ayant été transmise au représentant de l'Etat, le 18 DEC. 2025 et affichée en Mairie, le 18 DEC. 2025

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-213500937-20251215-DEL_2025_214-DE